

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

THÈSE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Sciences juridiques

Présentée et soutenue publiquement le 28 novembre 2025 à 10h
en salle Redslob de la Faculté de Droit de l'Unistra

par

Monsieur Olivier MAURUS

***« La prise en compte de l'intérêt des clients
dans l'encadrement juridique de la relation bancaire. »***

JURY

Monsieur Thierry BONNEAU,
Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas – rapporteur

Monsieur Nicolas MATHEY,
Professeur à l'Université de Paris Cité – rapporteur

Madame Ariane PERIN-DUREAU,
Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Monsieur Nicolas KILGUS,
Professeur à l'Unistra

Monsieur Jérôme LASSERRE-CAPDEVILLE,
Maître de conférences habilité à diriger des recherches à l'Unistra,
directeur de thèse